

REUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE LA REGIE ELECTRIQUE
22 AOUT 2017

*Présents : M. Alain Luboz, Président
Mme Françoise Renou, M. Victor PERSONNAZ, M. Valentin Vincendet,
Absent représenté : M. Daniel PERSONNAZ.
Absents excusés: Mrs Loïc PERSONNAZ, Lucien VINCENDET.*

Secrétaire de séance : Mme Françoise RENOUE.

I- Tarifs électricité.

Ristourne par rapport au tarif réglementé.
Suite à la réunion du 10 avril 2017, la proposition de ristourne passant de 20 % à 15 % sur le tarif réglementé du prix du kWh est adoptée à l'unanimité.

Information sur les tarifs réglementés de l'électricité parus au journal officiel à compter du 1^{er} août 2017.

Le Président donne les nouveaux tarifs en vigueur au 1^{er} août 2017. En ce qui concerne les abonnements, Il est a noté que plus la puissance est élevée moins le tarif de l'abonnement est élevé.

Ne sont plus proposées les puissances souscrites de 18 Kw inclus à 36 Kw inclus en tarif bleu Simple Tarif, seules ces puissances seront proposées en Double Tarif.

II - Proposition de texte à mettre au verso de la facture d'électricité.

Une proposition de texte a été donné aux membres de la Régie pour mieux comprendre sa facture d'électricité, qui devront faire part de leurs remarques, modifications éventuelle sur son contenu auprès du secrétariat.

III - Questions diverses

Une étude avec le cabinet H3C avait été demandée pour une expertise de la facturation et optimisation des puissances. N'ayant pas eu de réponses concrètes à nos attentes, il est demandé une réunion avec le cabinet H3C le plus rapidement possible pour faire le point.

Accord des membres à l'unanimité.

*Le Président,
Alain LUBOZ*

